

Envoi par courrier par télécopieur : (418) 827-5065

290

DQ37

Projet de parc éolien de la Seigneurie de Beaupté – 4 dans la MRC de La Côte-de-Beaupré

6211-24-053

Monsieur Mario Leblanc Directeur-général CLD de la Côte-de-Beaupré 30 rue Sainte-Marguerite Beaupré (Québec) GOA 1E0

Ouébec, 30 juillet 2012

Objet : Projet de parc éolien de la Seigneurie de Beaupré – 4 dans la MRC de La Côte de-Beaupré

Questions complémentaires du 30 juillet 2012 (DQ37, n°s 1 et 2)

Monsieur,

Le 11 juin dernier, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement un mandat d'enquête et d'audience publique portant sur le *Projet de parc éolien de la Seigneurie de Beaupré – 4 dans la MRC de La Côte-de-Beaupré*.

La commission d'enquête, présidée par Denis Bergeron qui est secondé par le commissaire François Lafond, a tenu les premières et deuxième parties de l'audience publique le 11 et 12 juin ainsi que le 4 juillet 2012 à la salle Les Chutes de l'hôtel Château Mont-Sainte-Anne.

À la suite de ces séances, la commission du BAPE désire obtenir les informations suivantes :

Dans le cadre de son projet de parc éolien de la Seigneurie de Beaupré – 4, le promoteur a indiqué qu'il entend procéder de la même façon que pour les parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2 et 3 et divulguer toute l'information pertinente aux entreprises de la Côte-de-Beaupré. En ce sens, le promoteur entend favoriser la continuité des démarches, actions et activités entreprises jusqu'à présent qui ont permis de canaliser les efforts des partenaires et acteurs locaux que sont le CLD de La Côte-de-Beaupré, le Centre local d'emploi de La Côte-de-Beaupré, l'Alliance Affaires de La Côte-de-Beaupré, la MRC de La Côte-de-Beaupré ainsi que la Chambre de commerce de Québec. À la page 8 de son document intitulé «volume 4 : réponses aux questions et commentaires», le promoteur mentionne l'envoi d'un bulletin d'information (mise à jour du projet-information générale) à toutes les entreprises locales (par l'intermédiaire du CLD).

Question 1

- A. Depuis l'amorce des projets de la Seigneurie de Beaupré 2 et 3, combien de bulletins d'information ont été transmis aux entreprises et commerces situés sur le territoire de La Côte-de-Beaupré?
- B. À quelle fréquence ces bulletins ont-ils été envoyés?
- C. Veuillez transmettre à la commission d'enquête une copie de chacun de ces bulletins.

Question 2

Pour le projet de la Seigneurie de Beaupré – 4, combien de bulletins d'information prévoyez-vous transmettre aux entreprises et commerces de la Côte-de-Beaupré et à quelle fréquence ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 2 août prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Vous trouverez toute la documentation déposée dans le cadre de ce projet sur notre site internet: http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_seigneurie-beaupre-4/index.htm

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Harvey

Coordonnatrice du secrétariat de la commission